



Au Fil des Mauves

Huisseau-sur-Mauves entre Beauce et Val de Loire

N°160

Juin 2016

Le mot de la municipalité

Mardi 31 mai 2016 notre commune a été durement touchée par les intempéries. En effet, orages, pluies incessantes, torrents d'eau... ont mis à mal certains quartiers de notre village ces dernières semaines. Ainsi, en dehors des jardins, caves et/ou garages touchés un peu partout sur notre commune, les Caillots, la rue de Dourdaigne et certains de leurs habitants ont subi d'importants dégâts : maisons et sous-sols inondés, habitants traumatisés évacués...

Nous remercions les Uxellois qui se sont spontanément portés volontaires pour aider ces familles ainsi que nos services municipaux et les sapeurs pompiers.

Une pré-déclaration de catastrophe naturelle a été faite auprès de la Préfecture dès le mercredi après-midi et nous restons bien sûr attentifs aux suites à donner.

Nous assurons tous les Uxellois sinistrés de notre soutien et serons toujours à leur disposition dans les semaines à venir.

D'autre part, le conseil municipal, lors de sa réunion du 11 avril 2016 dernier a adopté le budget. Fruit d'un travail important, la bonne maîtrise de nos charges de fonctionnement nous a permis d'amortir l'impôt de la baisse des dotations de l'Etat. En cette année 2016, le budget qui vous est présenté est sans augmentation des taux d'impositions. Ce budget est d'une ambition réaliste où les dépenses sont calculées au plus juste et des économies importantes seront réalisées.

Nous avons conscience des efforts que nos services réalisent et auront à réaliser qui ne sont pas toujours faciles à vivre au quotidien pour le personnel comme pour les élus.

Le budget 2016 est un budget qui permettra de maintenir un bon niveau de service et continuera à investir dans des réalisations utiles pour tous.

La municipalité

SOMMAIRE

Edito	01	Vie scolaire	08
Vie municipale & communale	02	Vie associative	10
Jeunesse	07	Infos - divers	13
		Et si Huisseau m'était conté	14

Bonne Lecture

Vie municipale

Commémoration du 8 Mai

Cette année, ce sont Justine, les deux Tom et Léane, élèves de CE1 de la classe de Mme Magali Maupas, qui ont lu le discours officiel. Au cours de cette cérémonie, notre Maire, Jean Pierre BOTHEREAU, a rappelé le devoir de mémoire que chacun d'entre nous doit avoir par rapport à nos anciens combattants, notamment ceux de 1939-1945 et à toutes personnes ayant joué un rôle essentiel lors de ce conflit. Merci aux enfants participants, aux professeurs des écoles et aux personnes qui assistent régulièrement aux différentes cérémonies commémoratives.



La chasse aux œufs



Pâques Pluvieuses
Pâques Heureuses !



C'est entre deux averses que s'est déroulée la traditionnelle chasse aux œufs uxelloise à l'étang communal. Bien que moins nombreux mais non moins courageux, les quelques dizaines de participants n'ont pas regretté le déplacement !

Cette année, la municipalité avait ajouté quelques changements tels que la création d'un « espace » pour les plus petits leur permettant de remplir tranquillement leurs paniers pendant que les plus grands se hâtent, ainsi qu'un concours du plus beau panier.

C'est Eléa qui a gagné la 1^{ère} place, suivie par Manon et Candice après délibération du jury suite à la proposition d'une douzaine de paniers au concours. Chacune d'entre elles se sont vues remettre un gros œuf spécialement conçu par la boulangerie-pâtisserie de M. Thierry VILLARD.

Tous avaient bien mérité le verre de l'amitié servi par la municipalité...

Espérons que le temps sera de la partie l'année prochaine... d'ici là, préparez vos paniers !

JOURNÉE DES ARTS - Dimanche 10 avril - 2^{ème} Édition

19 Artistes ont participé à cette 2^{ème} édition de la **JOURNÉE DES ARTS** organisée par la Municipalité. 13 peintres et 6 sculpteurs ont présenté pendant cette journée leurs créations pour le plus grand bonheur d'un public venu nombreux malgré les vacances de Pâques.

Cette année, la Commission Vie Associative avait fait le choix de convier une invitée d'honneur en peinture et une invitée d'honneur en sculpture.

La **JOURNÉE DES ARTS** a eu la joie d'accueillir Mathilde MILLOT, peintre magdunoise et Micheline ROUSSILLAT, sculpteur abraysienne, et même si la parité hommes/femmes n'a pas été respectée, nous pensons que le public n'a pas eu à s'en plaindre.



M. Claude JONEAU- "La femme à la source"
Prix de la municipalité - Sculpture

Ce même public qui après avoir admiré les œuvres de Mathilde et Micheline, ont pu apprécier la qualité des 95 œuvres qui étaient exposées par des artistes amateurs et amateurs avertis, avec cette année un meilleur équilibre entre peintres et sculpteurs.



Mme Elise PIOGER - "Arbre"
Prix du public - Peinture à la cire

A noter, une grande diversité dans les œuvres exposées et ce pour le plus grand bonheur des yeux. Si besoin était, cela conforte les organisateurs dans leur volonté d'organiser cette exposition et de permettre de réunir pour une journée autant de richesses artistiques.

Prix de la municipalité : les élus uxellois ont attribué à M. Claude JONEAU ce prix. Il s'agit d'un sculpteur habitant dans notre commune et sa création " *La Femme à la source* ", sculpture tout en harmonie et en douceur a fait la majorité des élus. Merci à lui pour cette très belle réalisation.

Prix du public : en fin de journée, ont été remis deux prix respectivement à un peintre et à un sculpteur. Le public s'étant, cette année encore, largement exprimé.

Ont ainsi été choisies par le public : Mme Elise PIOGER de Coulmiers pour sa toile "Arbre" réalisée à la cire d'abeille, et Mme Sylvie BOUCHETTE de Cléry-St-André pour son modelage "Soleil levant".

La Commission Vie Associative remercie chaleureusement les invitées d'honneur, les artistes et le public pour leur participation à cette deuxième **JOURNÉE DES ARTS** de Huisseau-sur-Mauves.

C'est donc avec plaisir que les membres de la Commission Vie Associative vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition de **LA JOURNÉE DES ARTS** et
C'est noté, hors période de vacances scolaires !



Mme Sylvie BOUCHETTE
"Soleil levant"
Prix du public - Modelage

Hervé FAGOT
Vice-président de la Commission Vie Associative



ET SI NOUS PARLIONS FINANCES

Une exécution budgétaire 2015 qui dégage un autofinancement disponible renforcé

Le budget primitif 2015 avait été bâti sur le fondement des excédents de clôture de l'exercice 2014, à savoir un déficit d'investissement de - 112.708 € et un excédent de fonctionnement de + 314.533 € dont 113.000 € ont été affectés à l'issue du vote du compte administratif 2014, à la résorption du déficit d'investissement constaté à fin 2014, soit au final un **excédent de fonctionnement disponible reporté sur l'exercice 2015 de + 201.533 €**.

L'orientation donnée au budget primitif 2015 visait, en termes de dépenses de fonctionnement :

1°) à stabiliser, voire réduire, les dépenses de personnel qui pèsent encore de manière trop importante dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement des 4 derniers exercices, par comparaison avec la moyenne des communes de même catégorie de 500 à 2.000 habitants, tel qu'illustré par le tableau suivant :

Part des dépenses de personnel dans le total des dépenses de fonctionnement	2015	2014	2013	2012
% dans les dépenses globales de fonctionnement pour Huisseau	44,78%	44,97%	42,58%	42,71%
à comparer au % de la moyenne des communes de la même catégorie	non connu	41,84%	40,60%	40,73%

Cet objectif de stabilisation sur l'exercice 2015 de la masse salariale a été atteint dans la mesure où l'augmentation de 11.000 € constatée en charges de personnel par rapport à 2014 a été neutralisée par des reversements de l'État au titre d'un nouveau contrat unique d'insertion recruté en avril 2015 (8.500 €) et affecté aux services techniques, ainsi que le remboursement des frais d'agents enquêteurs recrutés en février 2015 pour les besoins du recensement (3.500 €).

2°) à engager une démarche volontaire pour réduire certains postes de dépenses de fonctionnement courant engagées par les divers services de la mairie tout en permettant à ces derniers de travailler dans de bonnes conditions ; à l'inverse certains postes de dépenses courantes ont été volontairement dotés de crédits suffisants pour assurer la sauvegarde du patrimoine communal (bâtiments, écoles, voirie).

Un poste demeure préoccupant, celui des dépenses d'énergie chauffage et électricité qui ne décroche pas du seuil des 80.000 € / an constaté depuis plusieurs exercices successifs et ce, malgré la pose de robinets thermostatiques et le rappel auprès des services communaux de certaines règles de conduite à adopter en la matière : une étude diagnostic en vue d'un bilan énergétique du patrimoine communal a été conduite début 2016 pour identifier éventuellement des pistes d'économie envisageables.



En termes de recettes de fonctionnement, le produit des diverses ressources de fiscalité (y compris l'attribution de compensation en provenance du budget de la zone d'activité Synergie Val de Loire de Meung ^s/Loire de (210.597 €) représente 63% de nos ressources financières de fonctionnement (1.056.894 sur 1.672.884 de recettes réelles) ; compte tenu du reversement de fiscalité en provenance de Synergie Val de Loire, la commune de Huisseau se trouve conduite à supporter un prélèvement de 145.110 € au profit du Fonds national de garantie individuelle des ressources, dispositif de péréquation permettant à l'Etat d'assurer un nivellement de ressources fiscales entre les communes par redistribution au profit des communes à faible potentiel fiscal.

Un autre apport significatif de recettes de fonctionnement vient de l'Etat par le biais de ses diverses dotations envers les collectivités locales (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation) versées à hauteur de 232.094 € en 2015, mais en baisse de près de 28.000 € par rapport aux mêmes dotations pour 2014, baisse devant se poursuivre dans les mêmes proportions sur les budgets 2016 et 2017 dans le cadre de la contribution imposée aux collectivités locales par l'Etat pour participer à la résorption des déficits publics. Au terme de cette mesure, fin 2017, la commune de Huisseau ^s/Mauves **aura perdu plus de 100.000 €** de dotations de l'espèce sur les 4 exercices budgétaires 2014 à 2017.

Dans ce contexte global et au travers d'une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement, l'exercice 2015 a dégagé un excédent de fonctionnement propre à l'exercice de 227.225 € qui se rajoute à l'excédent reporté de 201.533 € constaté à la clôture de l'exercice 2014, soit un **nouvel excédent disponible de fonctionnement de 428.758 €, reporté au budget 2016**.

En matière d'investissements, la municipalité avait prévu lors du vote du budget primitif 2015, en mars 2015, d'inscrire les crédits nécessaires pour satisfaire certaines demandes d'aménagements et équipements et pour amorcer une première tranche de travaux sur les routes communales dans une perspective de programmation pluriannuelle de remise en état de notre important réseau de voirie communale fortement dégradé.

Ainsi au cours de l'année 2015, ont été exécutées les principales opérations d'investissement suivantes : remplacement de stores à l'école maternelle (6.831 €), première tranche d'acquisition de nouveaux décors de Noël (4.767 €), mobiliers urbains (bancs, potelets, jardinières) au lotissement communal face au Parc des Mauves (2.262 €), divers matériels pour les services (2.980 €), équipements informatiques (2.616 €), travaux routiers sur les routes de St Ay et Préléfort (79.944 €), réfection de l'éclairage public du hameau du Creux (17.937 €) à l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux conduits par le Département, prolongation de l'éclairage public à l'impasse de la Challerie (3.335 €)



A ces divers travaux programmés lors du vote du budget 2015, s'est rajoutée en cours d'exercice une opération d'investissement particulière, non prévue, consistant à la réhabilitation des locaux communaux de la tour, sur la place du château en vue de pouvoir accueillir un médecin et une infirmière : ce chantier, amorcé au cours de l'été 2015 a été conduit avec rapidité et rigueur d'exécution permettant de livrer les locaux dans les délais prévus, en février 2016.

Cette opération dont le coût net global pour le budget, toutes dépenses confondues, s'élève à 157.415 € HT (la commune récupérant la TVA en différé), a été financé intégralement par un recours à 2 emprunts de 80.000 € chacun, au taux de 1,68 % pour l'un et de 1,10 % pour l'autre, sur 12 ans, le médecin s'acquittant d'un loyer mensuel de 400 €.

Pour financer l'ensemble de ces opérations de dépenses d'investissement, outre le prêt de 160.000 € obtenu et les diverses ressources de financement disponibles en investissement sur l'exercice 2015 (reversement de TVA payée sur des dépenses d'investissement de 2013 pour 41.999 € + 28.614 € à titre d'avance sur la TVA payée en 2015 sur les travaux d'aménagement du cabinet médical + produit de la taxe locale d'équipement en provenance des autorisations d'urbanisme délivrées pour un montant de 31.923 €), la commune a bénéficié par ailleurs d'une recette exceptionnelle en provenance du versement d'une indemnisation de 117.519 € à l'issue d'un contentieux mené depuis 2 ans à l'encontre du constructeur des vestiaires sportifs pour vices de construction et ce, dans le cadre de sa garantie décennale pour malfaçons : à l'issue de cette longue procédure, la commune a ainsi obtenu le remboursement total de la valeur réactualisée de ces vestiaires qui se dégradent au niveau de la structure suite à de la corrosion.

De la sorte, **la section d'investissement de l'exercice 2015 se clôture par un déficit de - 103.593 €**

Il convient de signaler une autre opération exceptionnelle impactant les comptes de clôture de la commune qui a bénéficié du reversement de la quote-part lui revenant dans le cadre de la dissolution du syndicat à vocation scolaire de l'ancien collège de Meung ^s/Loire dont les locaux ont été vendus ; en sa qualité de commune membre dudit ex- syndicat, **Huisseau ^s/Mauves a ainsi perçu un reversement de + 158.400 €**, montant qui se rajoute à **l'excédent global de clôture de l'exercice 2015 qui s'établit de la sorte à + 483.565 € pour aborder le budget 2016.**

Nos orientations programmées dans le budget 2016

- ☛ Maintien du cap prioritaire d'encadrement des dépenses de personnel : ainsi le départ en février 2016 par mutation du bibliothécaire, poste de catégorie A plein temps, n'a pas donné lieu à remplacement à équivalence, le poste ayant été pourvu pour partie par le recrutement d'un contrat unique d'insertion à temps partiel financé à 70 % par l'Etat et par le recours à des bénévoles.
- ☛ Poursuite d'une politique de rationalisation de nos dépenses de fonctionnement courantes (renégociation de nos contrats de maintenance et d'assurance, renforcement des travaux effectués en régie par nos services techniques).
- ☛ Une programmation volontariste de travaux d'investissement envisagés sur 2016 = reconduction d'une enveloppe de 6.000 € pour poursuivre le déploiement des décors de Noël, 8.000 € pour diverses acquisitions de matériels et d'équipements, 3.000 € pour des travaux de rayonnage dans bureaux administratifs, et surtout une enveloppe de 300.000 € mobilisée pour la poursuites de travaux routiers (prolongement de la réfection de la route de Préléfort, aménagement de caniveaux et trottoirs et réfection de la voirie pour les secteurs de l'impasse de Baracas, de Monerjou (complément), de toute la traversée du hameau du Creux, de la voirie à hauteur des hameaux de Chatre et Grange rouge).
- ☛ En outre une réflexion est conduite pour trouver une solution adaptée de réhabilitation de nos vestiaires sportifs, avec adjonction d'une salle de réunion ouverte à des possibilités d'accueil du centre de loisirs

Vie municipale

Fête Nationale Juillet 2016

Cette année, la municipalité avec le soutien du comité des fêtes et le comité du centre des courses à pied ont décidé d'organiser 2 courses de 6 et 12 km le **mercredi 13 juillet**, ouverte à tous (à condition de fournir un certificat médical avec aptitude à la course à pied), les inscriptions sont possibles sur le site Internet : protiming.fr ou sur place.



Départ : La ronde des Mauves (12 km) à 17h45 - La Carmagnole (6 km) à 18h00.

Vous pouvez dès maintenant consulter les parcours à l'adresse web ci-dessous :

<http://courons-la-carmagnole.e-monsite.com>

Pendant les deux épreuves, une petite course de 600 m est prévue pour les enfants ainsi que des animations.

A l'issue de ces courses, les festivités continueront :

- ★ **19h 30 :** Apéritif offert par la municipalité
- ★ **20h 30 :** Buffet républicain (sur inscription - date limite : 1^{er} Juillet 2016
Feuillet d'inscription à déposer à la Mairie avec le règlement.)
- ★ **22h 30 :** Défilé aux lampions
- ★ **23h 00 :** Feu d'artifice



Suivi du bal populaire animation réalisé par DJ NICO

Merci aux bénévoles déjà inscrits et à ceux qui vont nous rejoindre pour une fête réussie...

Une Fête Nationale SPORTIVE et FESTIVE

Conseils municipaux et CCVM

Pour connaître les dates des prochains Conseils Municipaux, merci de consulter le site Internet de la commune
www.huisseausurmauves.fr

Les comptes-rendus de votre Conseil Municipal sont consultables en Mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site Internet :
www.huisseausurmauves.fr



Les comptes-rendus du Conseil Communautaire de la C.C.V.M. sont consultables sur le site Internet : www.huisseausurmauves.fr

Jeunesse

Vacances de Pâques

L'accueil de loisirs a fonctionné les 2 semaines pendant les vacances d'avril 2016, avec 25 enfants la première semaine et une quinzaine la deuxième.

Le thème " La préhistoire et les hommes des cavernes" était riche en activités : Au "menu": dessins animés, colliers, bracelets en cuir, construction de cabanes/grottes avec ballade en forêt au préalable, fresques et peintures rupestres, chasse à l'arc, canne à pêche et sarbacanes maison,

jeux d'os, lectures à la bibliothèque municipale, rébus "nez eau lit tic"...

Les enfants se sont régalés avec une météo finalement très correcte avec de superbes journées pour en profiter.



Grandes vacances 2016

L'Accueil de Loisirs sera ouvert du :

mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du lundi 22 août au mercredi 31 août 2016.

Les thèmes

Les JO au Brésil et le Tour de France ont été choisis pour ces grandes vacances avec des sorties et des prestataires .

Inscription par séjour

JUILLET :

- ✎ Séjour 1 = du mercredi 6 au vendredi 8⁽¹⁾
- ✎ Séjour 2 = du lundi 11 au mercredi 13 ⁽²⁾
- ✎ Séjour 3 = journée unique du vendredi 15
- ✎ Séjour 4 = du lundi 18 au vendredi 22 ⁽³⁾
- ✎ Séjour 5 = du lundi 25 au vendredi 29 ⁽⁴⁾

¹ vendredi 8 sortie accrobranche au Léo Parc aventure

² mercredi 13 sortie piscine

³ animation capoeira les matins et spectacle le vendredi à 18h

⁴ jeudi 28 visite de la chocolaterie à Bracieux

AOÛT

- ✎ Séjour 1 = du lundi 22 au vendredi 26
- ✎ Séjour 2 = du lundi 29 au mercredi 31

Date de clôture des inscriptions

LUNDI 20 JUIN 2016

Tarifs

Selon quotient familial (QF), max 17,40 € tout inclus

Renseignements et inscriptions :

Christophe RAYNAL : 06 24 21 25 66

ou centredeloisirshuisseau@orange.fr

Vie scolaire

SIRIS - La remise des dictionnaires

Le mois du juin annonce la fin de l'année scolaire et signifie également, quitter les études primaires pour les élèves de CM2. L'année prochaine se sont les études au secondaire qui se profilent au collège. La cérémonie de remise de dictionnaires devenue habituelle est un moment important pour les élèves de CM2 de l'école de Baccon.

Les élus des 3 communes offriront cet outil formidable qui, nous l'espérons les aidera à franchir toutes les étapes de leur scolarité.

Remise des dictionnaires à l'école de Baccon - Mardi 21 juin 2016 à 14h00



Vie scolaire

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (SIRIS) de Huisseau-sur-Mauves

Organisation Administrative

Mme Murielle DORET, Secrétaire du SIRIS, est à votre disposition les :

lundis, mardis et jeudis de 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

mercredis et vendredis de 8h30 à 12h15.

Pour tous renseignements concernant le Syndicat Scolaire vous pouvez la contacter au :

☎ 02 38 80 77 02 ou @ : siris2@wanadoo

Fonctionnement du Syndicat Scolaire

Le Syndicat Scolaire a été créé en septembre 1979 par les Communes de Huisseau-sur-Mauves et Baccon. En septembre 2013, les Communes de Coulmiers et de Rozières-en-Beauce y ont été rattachées. Son siège social est situé dans les locaux de la mairie de Huisseau-sur-Mauves. Son rôle est de gérer les finances du regroupement pédagogique (cantine, garderie du matin, transports scolaires).

Le Comité Syndical

Il est composé de 12 membres
(3 délégués par Conseil Municipal).

Composition du bureau suite aux élections de mars 2014 :

Présidente : Mme Véronique HAMEAU

Vice-Président rattaché à l'école de BACCON :

M. Frédéric DEROUCK

Vice-Président rattaché à l'école de COULMIERS :

M. Thierry DE VILLEBONNE

Le Comité se réunit régulièrement pour prendre toutes les décisions concernant l'organisation du Syndicat Scolaire (1 fois par mois). Il est informé et donne son avis sur tous les problèmes rencontrés (cantine, garderie, transport...).

Il crée les postes des agents qui seront nommés par le Président du S.I.R.I.S.

Il gère, au travers d'un budget de 500 000€, les dépenses et les recettes de fonctionnement (fournitures scolaires, produits d'entretien, repas, garderie, transports lors de sorties scolaires, quote-part des Communes adhérentes...) mais aussi d'investissement (achat de mobilier, matériel informatique, électroménager...).

Remarque : Les écoles restent la propriété des Communes qui ont donc en charge leur entretien (réfection des toitures, des murs, des sols, des moyens de chauffage...).

Le syndicat permet l'accueil d'environ 260 enfants répartis en dix classes, de la maternelle (accueil l'année civile du troisième anniversaire) jusqu'au CM2.

**Toute une équipe
au service
des écoles**

**À l'écoute
des parents
et des enfants**



Le personnel du regroupement

20 personnes sont employées au sein du SIRIS :

- ✎ Des agents d'entretien qui sont chargés de tenir en état de propreté les locaux scolaires.
- ✎ Des agents de restauration qui ont la charge de préparer la salle de restauration, préparer les repas (*mode liaison froide*) en respectant les procédures en vigueur, participer au service et à la vaisselle, assurer l'entretien du matériel, des locaux et des sanitaires, signaler les dysfonctionnements du matériel, les problèmes de sécurité, veiller aux règles de sécurité (*ventilation des locaux, fermeture des portes, fenêtres, ...*).
- ✎ Des ATSEM (*1 par classe*) assistent le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants.

Comme tout le personnel, elles sont placées sous l'autorité du SIRIS, qui a seul qualité pour régler leur situation administrative, mais pendant le temps scolaire, elles sont sous l'autorité du Directeur d'Ecole.

- ✎ Une intervenante Informatique. Cette personne intervient dans le cadre des activités organisées par l'école sur toutes les classes du regroupement. Elle fait partie intégrante du projet d'école.
- ✎ Des agents pour les activités sur la pause méridienne (*2 par école*).



La garderie du matin

Les enfants sont accueillis de 7h15 à 8h35 pour la maternelle à l'école maternelle et de 7h15 à 8h50 pour les élémentaires à l'école élémentaire. Elle est assurée par deux agents territoriaux dans chaque garderie.

Tarif mensuel :

Forfait de 18€

Tarif journalier : 3,90€

(achat de tickets auprès du SIRIS)

Les restaurants Scolaires

Il s'agit d'un service mis à la disposition des familles. Le tarif est fixé par délibération du comité syndical et est revu chaque année.

La facturation est établie par le SIRIS et transmise par le TRESOR PUBLIC.

Tarifs :

Ecole maternelle : Forfait mensuel de **42.00€**

Prix du repas maternelle occasionnel : **3,50€**

Ecole élémentaire : Forfait mensuel de **46.00€**

Prix du repas élémentaire occasionnel : **4.00 €**



Le transport scolaire

Le transport scolaire est géré par le Conseil Général, mais les problèmes rencontrés sont portés à la connaissance du SIRIS qui les transmet au Conseil Général et en assure le suivi.

Tarifs **Pass scolaire ULYS 2016/2017 :**

Ecoles maternelle et élémentaire : **132€/an**

(réduction dès le 2^{ème} enfant : 50% et gratuité à partir du 3^{ème} enfant).



Rentrée scolaire des élèves :
Jeudi 1^{er} septembre 2016

Vie scolaire

Ecoles du RPI

Ecole de Huisseau

Cette année, la classe de CP a travaillé sur les arts et la classe de CP/CE1 sur les différents continents. Ces projets ont été alimentés par des sorties diverses telles que spectacle au théâtre d'Orléans (jonglage), concert à la Passerelle (Pinocchio), spectacle de Noël au cirque Gruss, rencontres chantantes sur le thème de la laïcité.

Les CP ont créé un film d'animation autour de Pierre et le loup : reprise du texte, création des illustrations et montage en séance informatique. Les CE1 ont créé des panneaux sur les différents continents découverts afin de décorer le préau.

Ecole de Baccon

Le projet d'année des CM de l'école de Baccon portait sur l'astronomie.



Après avoir travaillé sur les étoiles, les planètes, la lune et le soleil ... la vie ailleurs, les élèves ont pu assister à deux séances dans un Cosmorium numérique en compagnie de M. Javoy, de l'association FRMJC.

En parallèle, ils ont lu "*Le Petit Prince*" d'Antoine de Saint-Exupéry. Ils en ont écrit les saynètes qu'ils ont présentées à leurs parents le 26 mai dernier. Celles-ci retracent le voyage du Petit Prince, de son départ de son astéroïde B612 à sa rencontre avec l'aviateur.

Spectacle de fin d'année de l'école maternelle



Vie associative

Association des Parents d'Élèves - Val des Mômes



Le Cosmorium à la salle des fêtes de Coulmiers



Vie associative

Familles Rurales



Depuis le 17 mars dernier, l'association de Huisseau a fusionné avec celle de Coulmiers Rozières, elle a donc une nouvelle dénomination : **Association Familles Rurales Huisseau-Coulmiers-Rozières**.

La composition du bureau est :

Présidente : Florence Guibert (Huisseau -sur-Mauves)

Vice présidentes : Viviane Cribier (Huisseau-sur-Mauves) et Virginie Thauvin (Rozières-en-Beauce)

Secrétaire : Mélanie Langé (Huisseau-sur-Mauves) - **Secrétaire adjointe** : Nathalie Guérin (Coulmiers)

Trésorière : Marcelle Lory (Huisseau-sur-Mauves) - **Trésorière adjointe** : Séverine Depaty (Charsonville)

Activités proposées à compter de septembre 2016

L'association propose des cours de yoga le lundi soir, des cours de gymnastique le mardi soir, et mensuellement : une matinée de scrapbooking (Huisseau-sur-Mauves), une soirée cuisine (Coulmiers), une soirée rencontre tricot (Rozières), un après-midi peinture sur porcelaine (Rozières) et un atelier numérique en préparation. Inscriptions annuelles pour les cours hebdomadaires et inscriptions à chaque cours pour les rencontres ponctuelles mensuelles. **Rendez-vous le 9 septembre prochain au forum des associations**

Si vous souhaitez plus d'informations sur les activités merci de contacter l'association
famillesruraleshuisseau@gmail.com



SAISON EXCEPTIONNELLE - FELICITATIONS POUR CETTE SUPERBE AVENTURE

Les 2 équipes Séniors accèdent à la division supérieure, et l'équipe 1 termine Championne de son groupe. il faut dès maintenant préparer la saison prochaine.

Pour la saison 2016-2017 l'A.S.B.H souhaite engager :

- ♻ 1 équipe loisirs
- ♻ 2 équipes Séniors
- ♻ 1 équipe dans chaque catégorie jeunes (U7-U9-U11 et U13)



Important DATE!

Samedi 18 Juin 2016

Assemblée Générale à 11h00

Salle des Fêtes de Huisseau

Toutes les personnes intéressées par la vie du club seront les bienvenues.

Vous pouvez nous rejoindre pour participer à cette aventure. Nous recherchons dans toutes les catégories :
joueurs à partir de 5 ans, dirigeants et bénévoles.

Pour tous renseignements contactez :

Mme Florence BOUVET Présidente

☎ 06 31 89 10 81

M. Jean-Marie BRANCOURT Secrétaire

☎ 06 23 49 52 97

BONNE FIN DE SAISON ET BONNES VACANCES A TOUS

Vie associative

Familles Rurales

L'association propose aux 7-99 ans une journée dans les arbres le **mercredi 6 juillet 2016**.

Transport et entrée dans le parc

- ↳ **15€ tarif adhérent**
- ↳ **20€ non adhérent.**

Pour FAMIL'LIANE merci de contacter ces numéros :
06 31 44 79 85, 02 38 80 45 77, 02 38 80 74 05
ou par mail famillesruraleshuisseau@gmail.com
Feuilles d'inscriptions disponibles en mairie.



Comité des Fêtes

Expo "Passions partagées"

Organisée par la municipalité lors du Vide Greniers le Dimanche 18 Septembre 2016 du Comité des Fêtes. Vous êtes collectionneurs, créateurs et souhaitez partager vos passions, collections ou œuvres, la municipalité vous propose de vous exposer pendant cette manifestation.

**VIDE GRENIER
HUISSEAU / MAUVES
18 SEPTEMBRE 2016
9H-18H**

Animations pour enfants
Particuliers 1€50 / mètre
Professionnels 5€ / mètre
PAS DE RESERVATION

Ouverture à 7H00

RESTAURATION
POSSIBLE SUR PLACE

Merci de vous faire connaître
avant le 31 Juillet
au secrétariat de la
mairie en
mentionnant votre
passion. Une réunion
aura lieu début
Septembre pour
l'organisation.



**Vendredi 9 septembre 2016
de 17h30 19h30
Accueil des nouveaux arrivants**

Tennis Club

Suite à la mise en place d'un accès par badge sur un court, seuls les adhérents y auront accès à compter de juillet.

Les personnes possédant des badges, sont priées de les restituer au club soit à la mairie ou chez M. Xavier PINAULT.

Cotisations 2016

Adulte : 20€ Enfant : 10 €

Pour tous renseignements et inscriptions contactez M. Xavier PINAULT au 02 38 80 74 32

Echo des Mauves

Sortie prévue le 23 juin 2016

Briare – Perle des canaux

Départ de Huisseau à 8h45 - Déjeuner croisière
Visite guidée du Musée de la Mosaïque et des Emaux
Découverte de la ville en petit train touristique.
Inscription près de Jean-Marie Stemer au :
02 38 80 72 78

Voyage de 4 jours : 26 - 29 septembre 2016

D'un côté et de l'autre de la ligne Maginot.

Au Luxembourg :

Croisière panoramique sur la Moselle, visite guidée de cave avec dégustation du vin du Luxembourg.
A bord du Pétrusse express (petit train touristique) découverte de la ville Luxembourg, visite du Fort de Fermont resté invaincu le 21 juin 1940, puis circuit rive droite avec le fort et l'ossuaire de Douaumont, et la ville de Verdun.

Inscription possible dès maintenant auprès de Jean-Marie Stemer, au 02 38 80 72 78

INFOS - DIVERS

A noter dans vos agendas

Sous réserve de modifications

SEPTEMBRE

Dimanche 4 Repas champêtre - DECIDE

Vendredi 9 Forum des associations

Dimanche 18 Vide greniers - Comité des fêtes

Samedi 24 Tournoi du CLUTT

OCTOBRE

Dimanche 2 Vide armoires - Familles Rurales

Samedi 22 Belote pour tous - Echo des Mauves



MAIRIE

fermeture les samedis matins

16, 23, 30 juillet, et 6, 13, 20 août 2016

Agence Postale Communale

fermeture du lundi 25 juillet au lundi 15 août 2016 inclus

Bibliothèque "Le Fil des Mots"

fermeture du lundi 1^{er} au lundi 22 août 2016

Accueil de Loisirs

fermeture du lundi 1^{er} au vendredi 19 août 2016

REPRISE le lundi 22 août 2016

Halte-Garderie "Les Petits Petons"

fermeture du lundi 8 au vendredi 26 août 2016 inclus

REPRISE le mardi 30 août à 9h00

Vie paroissiale 2016

Messes dominicales à l'église de Huisseau-sur-Mauves : les samedis 25 juin, 23 juillet, 27 août, 24 septembre à 18h30

Pour connaître les horaires des messes : info-messes 0 892 25 12 12 ou www.messeinfo.cef.fr

Au "Parc des Mauves" tous les troisièmes mercredis de chaque mois à 15h30.

Retrouvez toutes les autres infos de votre commune sur le site Internet www.huisseausurmauves.fr

Mairie de Huisseau-sur-Mauves - 118 rue du Bois de Deure

45130 Huisseau-sur-Mauves

Tél : 02 38 80 73 73 Fax : 02 38 80 77 49

Horaires et jours d'ouverture du secrétariat

lundi - mercredi - jeudi - vendredi - samedi

9h00- 12h00 - Fermée le mardi

État Civil 2016

Mariages

Julie PIOGER et Grégory VERWAERDE le 14 mai

Camille de ROBIEN et Grégoire de BONNECHOSE le 4 juin

Marina GUEI et Yoann QUINIOT le 11 juin

Aurélié HIEMSTRA et Clément PARDESSUS le 11 juin

Naissances

Alexis LOPES DUHOURCQ né le 21 avril à Blois

Ethan RÉTIF né le 28 avril à Orléans

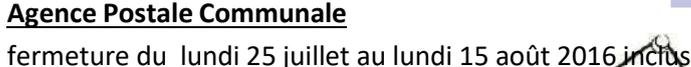
Maëly QUANG née le 11 mai à Orléans

Tom DUCOS BOCKEM né le 25 mai à Orléans

Lauren LEGENDRE née le 30 mai à Orléans

Décès

Alain BRANCOURT le 9 avril



Boulangerie - du lundi 8 au lundi 29 août 2016 inclus

Arnaud Traiteur - du lundi 1^{er} au lundi 22 août

Tabac-Pressé - fermeture en août

L'Hair du Temps - du lundi 1^{er} au lundi 15 août

Pharmacie des Mauves

Pas de fermeture estivale - horaires habituels en juillet

Août - Horaires d'été

du lundi au vendredi 9h - 12h et 15h - 19h

le samedi 9h - 12h30



Et si Huisseau m'était conté....

Septième Chapitre

Prélefort

1-Le château

Le nom Prélefort viendrait du bas latin «piretum», formé sur *pirus*=poirier. Il signifierait «lieu planté de poiriers ». On trouve l'orthographe Pray-le-Fort sur la carte de Huisseau sur Mauves en 1235, et de nouveau Pré-le-Fort au cartulaire de N.D. de Voisins en 1584. De nos jours Prélefort est le nom utilisé

Du château primitif, élevé sur une motte entourée de fossés, on voyait au début du XXème siècle, à gauche de la grille d'entrée, deux tourelles démantelées qui ne sont plus que ruines. Le château actuel construit au XVIII^{ème} siècle, profondément remanié, fut reconstruit au cours des années 1864 et 1865 par le comte Edmond Bigot de la Touanne, lieutenant de vaisseau, par ailleurs un grand voyageur et un dessinateur remarquable. Il se fit remarquer par sa très grande bonté, fournissant du travail aux gens des alentours.

La terre de Pray-le-Fort comprenant quatre fiefs, appartient aux seigneurs de Beaugency au commencement du XIII^{ème} siècle. En vertu du vieil adage de l'ancien droit «nulle terre sans seigneur», la seigneurie avait droit de haute, moyenne et basse justice exercée par son bailli, son procureur et ses huissiers sur Pray-le-Fort, Roudon, Préau, le Pater, la Challerie...

D'après le chanoine Hubert, les anciens seigneurs de Prélefort furent les Chartier, les Camus, les La Héraye, les Feydeau, les Rambeau, les De Jussac, les Meneau, les Rancourt, les De Flacourt, les De Thiville.

En 1697, messire Pierre Meneau, sieur d'Oinville et «porte-manteau» de sa majesté est seigneur de Prélefort. Le «porte-manteau» se trouvait chaque matin au lever du roi, au dîner et au souper, et gardait le chapeau, les gants et la canne du roi. Quand le roi sortait et marchait à découvert, cet officier allait à la garde-robe chercher le manteau du roi ; quand le roi était à pied ou en carrosse, le porte-manteau gardait son épée. Sous Louis XIV, il y avait 12 «porte-manteaux» servant par quartier.

En 1704, André de Flacourt est devenu seigneur de Prélefort. Cette branche des de Flacourt était issue de Charles de Flacourt, frère d'Etienne, né à Orléans en 1607. Etienne de Flacourt fut commandant de l'île Bourbon et lui donna par la suite le nom de Madagascar en 1648.

En 1748 Angélique de Flacourt épouse Paul René de Thiville, chevalier, seigneur de Sery et de Lais, commissaire des guerres. La famille De Thiville, originaire du village de Thiville près de Châteaudun, était une famille d'officiers.

Les habitants de Meung-sur-Loire, en 1789, dans leur cahier de doléances, demandent au roi de travailler à une réforme des justices seigneuriales. En effet elles sont mal servies et entraînent de ce fait des multiplications de frais par l'appel qu'il y avait de l'une à l'autre. Ainsi de la justice de Prélefort, distante d'une lieue de Meung, on va en appel à Beaugency, distant de 3 lieues.

A la suite de la révolution française, Joseph de Thiville se réfugie à Londres en 1792, puis après l'amnistie de 1802 il retrouve Prélefort, après 10 ans d'absence. En 1820 Noël Prosper Viot, avocat de Paris, rachète le château à Florence, sœur de Joseph de Thiville, restée à Huisseau pendant la révolution. En 1843, le château appartenant aux héritiers Viot, est adjugé au comte Edmond Bigot de la Touanne.

En 1859 Marguerite Amélie Bigot de la Touanne, seule survivante, épouse Edouard de Beauregard. Plus tard Madeleine de Beauregrad épouse le baron Louis Charles d'Alayrac d'Aigremont, qui fut maire de Huisseau. Leur fils le baron Alain d'Alayrac céda en 1898 la terre de Prélefort aux religieuses de Saint Vincent de Paul de Stains (près de Paris), qui y établirent une colonie de vacances et s'y réfugièrent avec des pères lazaristes pendant la seconde guerre mondiale. Certains étant dans la résistance, comme le père Rocher, faillirent être arrêtés, mais la Gestapo s'égarait sur le chemin de Vérelles.

En 1961, la propriété fut cédée pas les sœurs à Charles Cordier, industriel de Villefranche-sur-Mer. Puis en 1972, Charles Frankel, industriel de Paris, en fit l'acquisition.

Le château de Prélefort



2-La ferme

Située près du château, elle a appartenu à la famille d'Alayrac. Aujourd'hui c'est Mr André Chérier qui en est le propriétaire.



Huisseau-sur-Mauves

Fête Nationale

13
Juillet
2016

Courons la Carmagnole

À partir de 17h45

Courses pédestres de 6 et 12 km - Course enfants

Récompense du meilleur déguisement



La fête continue

À partir de 19h30 Apéritif offert par la Municipalité

20 h30 Buffet Républicain
(sur inscription en Mairie)

22h30 Retraite aux flambeaux

23h00 Feu d'artifice

Bal populaire

Inscription en Mairie 02 38 80 73 73

